Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20260522-2026_31_REC-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 mai 2026

Le mardi 19 mai 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, M. MARCEL Thierry, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, Mme EXTIER Sabrina, Mme VÉRON Sandrine, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen

Absents excusés : M. TAVERNIER Vincent (procuration à J. KERFERS), M. ROBERT Michel (procuration à M. RIVOALLAND),

Secrétaire de séance : M. HUITOREL Ronan

Date de convocation : 07/05/2026
Date de publication : 21/05/2026
)

Délibération 31/2026 : Questions diverses

- Le Conseil Municipal a approuvé l'émission du titre pour le remboursement de la facture pour les travaux d'office pour le passage du lamier au lotissement St Jean d'un montant de 104 € réalisés par Poher Communauté suite à la mise en demeure faite à M. LE DREFF Michel non suivie d'effet.

- Le Conseil Municipal a approuvé la modification de la délégation à la commission de suivi du site de Titanobel. Monsieur le Maire étant le seul représentant de la commune à Poher Communauté, il a été également désigné délégué de Poher Communauté. Le Conseil Municipal a donc approuvé le changement de délégué comme suit :

    - Titulaire : M. CARIO Eric
    - Suppléant : M. COGEN Dominique

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15 - Votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN 22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 21/05/2026 et affichage en mairie le 21/05/2026.